

Charte des collectes à domicile

En donnant, vous exprimez votre solidarité ! Les objets que vous donnez à Emmaüs Coup de main nous permettent de lutter contre l'exclusion en donnant de l'emploi en insertion à des personnes en situation de précarité. C'est aussi un geste au service de l'environnement car nous nous engageons à donner une seconde vie à vos objets.



Sur demande, les équipes d'Emmaüs Coup de main viennent à votre domicile **recupérer gratuitement les objets et meubles susceptibles d'une revalorisation**. Vous pouvez aussi déposer vos dons sur nos différents sites à Paris 20^{ème}, Pantin et Bagnolet.

**Pour toute demande ou question sur les collectes,
merci de contacter notre standard :
01 48 44 44 92
contact@coupdemain.org**

Les engagements d'Emmaüs Coup de main

Notre service de collecte à domicile est **exclusivement gratuit**. Les dons que nous collectons servent l'objet social et environnemental d'Emmaüs Coup de main : la **lutte contre l'exclusion** et la **réduction de déchets sur le territoire**. Après un travail de tri, test et réparation, les objets collectés sont vendus en boutique solidaire pour financer l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion.



L'association s'engage à :

- Collecter jusqu'au 4^{ème} sans ascenseur. Au-delà l'ascenseur devra pouvoir contenir les meubles
- Collecter l'ensemble des objets figurant sur la liste validée avec le standard, dans la mesure où les objets donnés sont conformes à la charte (réutilisables, pas cassés...). L'équipe se réserve le droit de ne pas collecter les objets non conformes.

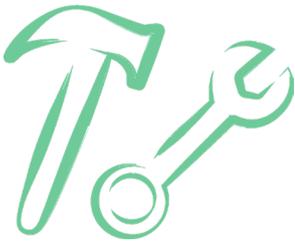
Les engagements du donateur

Lors d'une demande de collecte à domicile, tout donateur s'engage à :

- Communiquer la **liste la plus précise possible** des objets à enlever, si possible avec des **photos**
- Indiquer lors de la prise de rendez-vous toutes les **informations d'accès** (code, étage, escaliers, possibilité de stationnement...)
- Etre **présent et joignable** sur la tranche horaire communiquée par notre standard et prévenir en cas d'imprévu ou pour toute modification
- Donner des **objets réutilisables et en bon état** (voir encadré « dons refusés »)



Il est important de **préparer la collecte** et d'aider nos équipes à **intervenir dans les meilleures conditions** :



- Vider les meubles (mais ne pas les démonter)
- Emballer les petits objets et le textile
- Débrancher les appareils électriques et les arrivées d'eau et de gaz
- Décrocher les objets suspendus aux murs et au plafond
- Réserver si possible une place de stationnement en bas du domicile concerné
- Libérer les accès (hall, portes, couloirs, escaliers)
- Maintenir vos animaux en laisse ou dans une autre pièce le temps de l'intervention de nos équipes

L'association ne pourra être tenue responsable des dégradations occasionnées dans votre domicile. En aucun cas les objets ne pourront être sortis par les accès extérieurs (fenêtres, balcons).

Dans ses Recycleries, Emmaüs Coup de main récupère **tous types d'objets** : meubles, électroménager, vêtements, chaussures, bibelots, vaisselle, livres, jouets, vélos...

MAIS certains objets ne pourront pas être collectés :

Pneus et pièces détachées de véhicules
Bouteilles de gaz
Produits toxiques
Pots de peinture entamés
Arme
Alcool
Alimentation

Objets incomplets
Objets cassés
Objets tachés
Objets griffés
Objets contaminés par des nuisibles



La collecte étant gratuite, nous ne pourrions pas systématiquement collecter vos objets en dessous d'un certain volume. Dans ce cas, nous vous invitons à déposer vos dons à l'association Emmaüs la plus proche de chez vous.